

DEMANDE D'ATTESTATION

Au plus tard le 30 Novembre 2019

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

La participation financière acquittée par l'adhérent s'élève à la somme de :
..... Euros

Section :

TRÈS IMPORTANT : le dossier doit être complet

- ✓ Fiche d'inscription
- ✓ Règlement de la cotisation
- ✓ Certificat médical ou attestation dûment remplie pour les licencié(e)s 2018/2019
- ✓ Fiche sanitaire (pour les mineur(e)s)
- ✓ **Si participation CCAS, elle doit être validée au moment de l'inscription**
- ✓ **1 enveloppe timbrée libellée à votre adresse pour l'envoi de l'attestation**
- ✓ **Une seule attestation par adhérent, il ne sera délivré aucun duplicata,**

PROCÉDURE si participation d'un CSE :

Le club ne rembourse en aucun cas l'adhérent

- ✓ 1) **Soit le CSE paie directement la participation à l'adhérent,**
- ✓ 2) **Soit le CSE paie le club, dans ce cas établir un chèque de caution de la participation si connue ou de la totalité. Une régularisation sera établie à réception du chèque CSE au plus tard le 15 décembre 2019,**
- ✓ **Après cette date le chèque de caution sera encaissé et non remboursable,**
- ✓ 3) **Envoi des attestations au 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre,**